

L'accueil des réfugiés syriens au service du redéploiement de l'Etat dans les relations internationales

Type de contenu : Texte

Type de support : nc

Titre(s) : L'accueil des réfugiés syriens au service du redéploiement de l'Etat dans les relations internationales : le cas de la Turquie et de la Jordanie / Eva Martin ; sous la direction de Walter Bruyère-Ostells

Auteur(s) : Martin, Eva

Autre(s) responsabilité(s) : Bruyère-Ostells, Walter (1976-....) (Directeur de thèse)
Institut d'études politiques Aix-en-Provence, Bouches-du-Rhône 1637 - Organisme de soutenance

Editeur, producteur : [2017]

Description matérielle : 1 vol. (202 f.) : ill., cartes, graph., diagr. ; 30 cm

Classification décimale Dewey : 325.210 956

Note sur les bibliographies et les index : Bibliographie f. 190-199. Notes bibliographiques

Note de thèses et écrits académiques : [Mémoire de master recherche 2e année Histoire militaire comparée, géostratégie, défense et sécurité] Aix-en-Provence, Institut d'études politiques [2017]

Résumé ou extrait : Ce mémoire porte sur les mises en place des politiques d'accueil de réfugiés syriens depuis 2012 en Turquie et en Jordanie : caractéristiques de l'État que sont la souveraineté, le territoire et la population, immigrants acteurs des relations internationales au contact desquels l'État cherche à renforcer sa position dans le système compétitif international, levier diplomatique essentiel au redéploiement de l'État, signature d'accord de réadmission entre l'UE et la Turquie en mars 2016 au profit des pays d'accueil, position de repli adoptée par l'UE, désengagement politique sur la scène méditerranéenne et affirmation de nouvelles puissances régionales.

Sujet - Nom commun : Réfugiés syriens -- Turquie -- 1990-2020 -- Thèses et écrits académiques
Réfugiés syriens -- Jordanie -- 1990-2020 -- Thèses et écrits académiques
État -- Responsabilité (droit international) -- Thèses et écrits académiques
Émigration et immigration -- Politique publique -- Pays de l'Union européenne -- 1990-2020